

PILIER 2 | CONCEVOIR LE DISPOSITIF D'ACSA DE MANIÈRE PARTICIPATIVE

Trop souvent, les communautés sont informées ou consultées sur la mise en œuvre d'un programme ACSA mais leur participation active au dispositif reste limitée. Un dispositif d'ACSA est par définition communautaire ; par conséquent, les communautés devraient y jouer un rôle plus actif : prendre des décisions et des initiatives, partager les ressources nécessaires, etc.

➔ **Cette participation à toutes les étapes du dispositif est essentielle pour l'appropriation et la durabilité**

Par le biais de processus participatifs, les communautés devraient :

- 1 Définir les **types de services que les ACSA fourniront**, sur la base des problèmes de santé animale identifiés lors de l'analyse initiale du contexte, et conformément au cadre d'activités officiel, s'il en existe un.
- 2 S'accorder sur la **manière dont les ACSA seront sélectionnés** et sur la **manière dont la formation sera dispensée**.
- 3 Convenir de la **manière dont la communauté contribuera au dispositif** (prêt de locaux et d'animaux pour la formation, paiement des services, partage du coût du kit de démarrage, etc.)
- 4 Comprendre que les ACSA doivent être rémunérés (en espèces ou en nature) pour qu'ils restent des ressources communautaires durables. Les **conditions de rémunération** doivent être claires pour tous dès le départ.
- 5 Étudier les possibilités d'**accès aux services financiers locaux**, qu'ils soient formels ou informels, afin de faciliter la viabilité des ACSA (groupes d'épargne communautaires et crédits renouvelables, associations villageoises d'épargne et de crédit, etc.)
- 6 Définir les **relations techniques et commerciales** que les ACSA entretiendront avec les autres prestataires de services de santé animale dans la région (pour le suivi, l'encadrement et la fourniture d'intrants vétérinaires de qualité).
- 7 Participer au **système de suivi des ACSA** : tandis que le vétérinaire ou paraprofessionnel vétérinaire superviseur assure un suivi plus technique, les éleveurs peuvent fournir des informations sur l'éthique et la conduite des ACSA.
- 8 Participer à l'**évaluation de l'impact des services des ACSA**, afin de s'assurer que leurs points de vue sont pris en compte et d'adapter éventuellement les stratégies initiales si nécessaire.



Envisagez d'inviter des ACSA actifs des régions voisines à discuter avec les candidats potentiels, afin que les attentes de ces derniers soient clarifiées et que tous les candidats postulent en connaissant bien les conditions de travail attendues (nombre de jours consacrés aux activités en tant qu'ACSA, revenus tirés – le plus souvent, c'est un complément à une autre activité génératrice de revenus).

Cette infographie est extraite du **Guide de planification et de gestion des programmes d'ACSA** de VSF International

➔ <http://vsf-international.org/fr/guide-programmes-acsa>

